
Compte rendu du CVS du mercredi 1^{er} Juillet 2020

Étaient présents :

Elus représentant les familles pour le FOH : Mesdames WECKER, SICARD, DUPUIS, et Monsieur ROBICHON.

Pour le FOJ : Mesdames POINET, BAUNOT.

Pour la MRS : Madame LACRAMPE.

Elus représentant les résidents pour le FOH : Mesdames Audrey ROBOAM et Nathalie TOULOUSE.

Pour la MRS : Madame Colette LACRAMPE.

Pour le FOJ : pas de représentant présent.

Représentant le Conseil d'Administration : M. MARC, personnalité qualifiée

Représentant le CDAIR : Mme GAILLARD, adjoint des cadres et mandataire judiciaire

Mme GILBERT, cadre socio-éducatif

M. LHÔTELAIS, directeur

Absents excusés :

Mme FLEURET-PAGNOUX, conseillère départementale,

Mme NEDELEC, représentant les organismes de protection des majeurs

Mme DAVIET, présidente du CVS

Déroulé de l'ordre du jour :

1) Approbation du dernier PV du Conseil de Vie Sociale du 18 Octobre 2019.

Le compte rendu du CVS du 06 Décembre 2019 est disponible sur simple demande auprès du secrétariat.

2) Installation du nouveau CVS.

La composition du nouveau CVS ayant été diffusée et sans réserve aucune, on peut considérer l'installation du nouveau CVS ce jour.

Rappel : le mandat est de 3 ans. Prochaine échéance le 1^{er} Juillet 2023.

Le directeur est chargé de contacter toutes les personnes représentantes des familles afin qu'elles désignent le Président du CVS.

3) Compte rendu des Conseils de Maison.

Compte rendu conseil de maison MRS – le 23 juin 2020

G.Lhôtelais-Patricia Bardin- D.Gilbert (rédactrice du compte-rendu)

Les premières questions portent sur les derniers mois écoulés et bien évidemment autour de l'épidémie de coronavirus : « ça va durer combien de temps ? »

Beaucoup expriment que c'était dur de ne pas voir les autres, de ne pas aller en atelier, ou de ne pas pouvoir faire d'échange avec un autre établissement, « voir le portail fermé cela fait tout drôle ».

Le lavage régulier des mains en a bien fait râler quelques-uns.

Tout le monde apprécie le fait de retourner à présent aux ateliers même si porter le masque est vécu difficilement par plusieurs.

Ceux qui sont sortis accompagnés ont pu vérifier les dispositions prises dans les magasins, gel et masques. L'un d'entre eux ne veut pas aller aux ateliers tant que le masque sera obligatoire.

Même si cette période a été difficile chacun reconnaît aussi qu'il devait y avoir pire car ils sont bien logés, n'ont pas été confinés dans leur chambre et ont pu profiter du jardin. De plus il n'y a pas eu de malade.

Tout le monde a beaucoup apprécié la fête de l'été de la veille, les jeux et les lots gagnés.

Il y a eu des déménagements à la MRS. La chambre communicante pour les couples a été investie en tant que telle. Tout le monde est content de cette réorganisation. Est évoqué l'accueil d'un nouvel arrivant du FOH il y a une petite semaine. Connus de tous depuis longtemps cela se passe bien. Le dernier arrivé exprime être gêné par les cars le matin, alors qu'au foyer sa chambre donnant sur l'autre côté « c'était plus calme ». D'autres résidents évoquent aussi le bruit des cars tôt le matin, dès 6h30. Les chauffeurs aussi qui discutent font parfois beaucoup de bruit.

Un problème d'eau chaude ce matin qui est en cours de résolution. A surveiller. Le groupe revient sur le repas solidaire de Noël qui a été apprécié par tous les présents. Des questions autour de la tenue du traditionnel concert d'Elizabeth Herbin. Ce dernier n'a pas pu avoir lieu depuis deux ans à cause des travaux de la Maline qui ont de plus été retardés par l'épidémie. Cette année encore il n'y aura pas de concert à la maline.

La sortie bateaux est prévue depuis longtemps début septembre nous ne savons pas encore si elle sera maintenue.

Les questions sur les travaux arrivent en fin de réunion : « ça va ti se faire bientôt ? » suivis de quelques échanges sur l'avancée du projet et le démarrage du chantier... Le déménagement de la rocaïlle est évoqué et nous confirmons qu'il est prévu de le faire au mois d'octobre. Les résidents questionnent le Directeur et la cadre sur leur départ en retraite...

Une question sur le tour de France qui va passer à Saint-Martin le 8 septembre... Tous sauf un veulent aller voir passer les vélos...

Nous en dirons plus sur l'organisation dès que nous aurons plus d'éléments.

Compte-rendu conseil de maison FOH – le 24 juin 2020

Le sujet du coronavirus est abordé dès le début de la réunion.

Ceux qui sont restés chez eux expriment pour la plupart le fait qu'ils ont été contents de retrouver leur vie au foyer, l'émotion est manifeste pour quelques-uns. Les échanges portent sur le changement des organisations : Le lavage des mains, les courses qui étaient faites par les professionnels, le fait de ne pas voir leur famille pour ceux qui sont restés là, ceux qui ont pu voir leur proche en visio ont beaucoup apprécié ce mode de communication...

L'annulation des séjours de vacances adaptées est largement abordée, avec le besoin d'être rassuré sur le fait que cela pourra se faire en 2021. La question des animations de l'été afin de pallier à ces déceptions suscitent beaucoup d'enthousiasme... notamment le camping sur site, les barbecues... Les sorties plage ou autres.

Une grande majorité des résidents a bien compris qu'il fallait rester prudents et font référence aux gestes barrières. Tout le monde a été félicité de son comportement.

Quelques questions autour de l'assouplissement des mesures, le retour des accueils de jour, des résidents de la MRS aux ateliers. Une demande concernant les papiers pour les courses... Est-ce que ça va continuer ? Certains semblent avoir apprécié cette formule.

Tout le monde s'accorde pour dire que la fête de l'été : « C'était génial ! »

Une ovation est faite à nos deux nouveaux venus : Pierre et Sullivan

Des questions précises autour des travaux et des échanges :

Quand ça va commencer ?

Inquiétude sur le nombre de chambres communicantes pour les couples

Et... Où va-t-on manger pendant qu'on va faire la salle à manger ?

Les bus vont rester là ?

Une question très pratique : **Il faudrait plus de chaises pour manger dehors...** Le salon de jardin devant la salle à manger est bien apprécié.

Alors que la réunion se termine je fais remarquer que je suis agréablement surprise du fait qu'il n'y a pas eu de plaintes des uns ou des autres sur les comportements dans le collectif... Sont évoqués alors très brièvement quelques comportements qui agacent et le nécessaire respect dû à tout un chacun, mais ces questions extrêmement prégnantes habituellement ne sont pas revenus spontanément sur le devant de la scène, essentiellement occupée par la COVID.

4) Informations sur le contexte budgétaire et financier 2019 et perspectives 2020.

- Compte de gestion 2019 et Compte administratif 2019 :

Etabli en parfaite collaboration entre les services de la Trésorerie et ceux du CDAIR, nous arrivons au même résultat comptable pour l'exercice 2019.

Rappel :

Le Compte de Gestion retrace comme son nom l'indique le déroulé de la gestion du CDAIR durant l'exercice écoulé. Il est établi par les services du Trésor Public sous la responsabilité de la trésorière Mme LE DIAURE dite le payeur.

Il se compose de l'état récapitulatif des différents mouvements : titres (recettes) et mandats (dépenses) en fonctionnement et en investissement. Il présente l'état de nos réserves et un bilan financier du CDAIR.

Il détermine également le résultat comptable de l'exercice.

Le compte administratif est établi par les services du CDAIR et présente également les différents mouvements : recettes, dépenses et virements entre comptes.

Il fait état du résultat de l'exercice.

- Résultats de l'exercice et proposition d'affectation du résultat :

Sur le **budget H**, il est constaté un déficit de - **28 759.24 €**.

Sur le **budget J**, il est constaté un excédent de **8 028.56 €**,

Au total c'est un **déficit - 20 730.58 €** qui est constaté.

- **Pour le budget H, le montant total à affecter est de 16 380.90 € composé de :**
 - o la prise en charge d'un report de crédit du 002 de 45 140.14 € de l'exercice 2018 sur 2019,
 - o et un déficit constaté de 28 759.24 €.

Cette affectation de 16 380.90 € permettra de couvrir les augmentations des charges courantes.

- **Pour le budget J, le montant à affecter est de 6 196.49 € composé de :**
 - o un report de déficit de - 1832.07 € sur 2019
 - o et un excédent constaté de + 8 028.56 € sur 2020

Cette affectation permettra de couvrir les augmentations des charges courantes, et de constater les dépenses de la MRS sur son propre budget.

- Pour l'investissement, le solde positif de **127 305.02 €** vient renforcer notre excédent cumulé d'investissement porté ainsi à **1 352 323.15 €**.

- BP 2020 exécutoire :

Rappel : Le Budget Prévisionnel exécutoire a été établi à partir des montants de dépenses inscrits dans le Budget Prévisionnel voté en Octobre 2019 auxquels a été appliquée une valorisation de 0.4%, taux d'augmentation arrêté par l'Assemblée Délibérante du CD17.

Présentation du Budget Exécutoire 2020

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 546 302.89€	1 546 302.89€

Budget H

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL GPE I	315 700.00€	2 379 837.00€
TOTAL GPE II	1 758 900.00€	91 347.00€
TOTAL GPE III	396 584.00€	
TOTAL	2 471 184.00€	2 471 184.00€

Budget J

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL GPE I	123 843.00€	356 013.00€
TOTAL GPE II	192 000.00€	1 527.00€
TOTAL GPE III	41 697.00€	
TOTAL	357 540.00€	357 540.00€

- Tarifs 2020 :

Les prix de journée ont été établis par l'Autorité de Tarification dans le respect des engagements du CPOM comme suit :

Pour le FOH :

Tarif journalier péréqué au 1er Mai 2020 = 115.22 €

Pour le FOJ :

Tarif journalier péréqué au 1er Mai 2020 = 65.81 €

Pour la MRS :

Tarif journalier péréqué au 1er Mai 2020 = 88.86 €

Rappel tarifs 2019 :

FOH : 114.29 €

FOJ : 73.91 €

MRS : 90.98 €

Les membres du CTE prennent acte des propositions du Directeur et valident les orientations du BP exécutoire 2019 et les tarifs 2020.

- CPOM 2020-2024

Comme précédemment annoncé (CTE du 16 Octobre 2019), nous sommes engagés dans la signature d'un CPOM qui prend en compte les engagements financiers du Projet d'extension et de réhabilitation et le PPI.

La proposition du Département a été expertisée par le cabinet KPMG avec une estimation du coût du projet qui a évolué depuis.

Ce CPOM sera examiné lors du prochain Conseil d'Administration du 9 Juillet.

Les dépenses nettes du BP 2020 sont 2 735 851,21€ réparties de la façon suivante :

	2020 charges nettes (Taux inclus et PPI)	2021 (Hors Taux)	2022 (Hors Taux)	2023(Hors Taux)	2024 (Hors Taux)
FOH	2 289 837,83 €	2 304 337,83 €	2 423 160,83 €	2 423 160,83 €	2 423 160,83 €
FOJ	90 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €
Sous total	2 379 837,83 €	2 394 337,83 €	2 513 160,83 €	2 513 160,83 €	2 513 160,83 €
MRS	356 013,38 €	356 013,38 €	362 000,00 €	362 000,00 €	362 000,00 €
Total	2 735 851,21 €	2 750 351,21 €	2 875 160,83 €	2 875 160,83 €	2 875 160,83 €

5) Point d'étape sur l'avancement du Projet d'extension et de construction.

Le directeur rappelle les différentes étapes du projet :

- Présentation de l'esquisse avec présence de l'architecte à la cérémonie des Vœux en Janvier 2020.
- Conception d'un Avant-Projet Simplifié (APS) validé.
- En cours, finalisation de l'Avant-projet Détaillé (APD) avec chiffrage précis pour rester dans l'enveloppe financière fléchée.

Ne sont pas encore totalement arbitrés :

- Le choix de la solution du chauffage : mixte bois et solaire pour l'ensemble du site ou maintien de l'existant mais avec nécessité de recalibrer l'installation. (Changement de la chaudière au fioul du FOH).
- Le périmètre des travaux de la cuisine.

- Des options sont également en débat : volets roulants, WC PMR aux ateliers, local vélo, local poubelle, etc...
- L'APD doit être validé à l'occasion du Conseil d'Administration du 9 Juillet prochain.
 - Présentation des plans commentée par Mme GILBERT et Mr LHÔTELAIS.

6) Questions et informations diverses.

- Une exposition du 14 au 19 Septembre est prévue dans l'ancienne école de LA NOUE sur le thème « les animaux TOTEM et Compagnie ! ».
- Le 20 Septembre, pour l'instant le concert de GOSPEL salle des Paradis est maintenu, en espérant que les contraintes liées à ce type de manifestation soient allégées d'ici cette date.
- Mr ROBICHON rappelle qu'il serait pertinent d'organiser une vente en Septembre pour faire un peu de trésorerie à la VAGUE BLEUE.
- Mme SICARD souhaite remercier l'ensemble des agents du CDAIR pour la qualité de leur travail pendant cette période difficile.

La séance est levée à 11h45.

Compte rendu rédigé par Mr Lhôtelais.